



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E99472

VALABLE JUSQU'AU 23/03/2024

ÉDITÉ LE 25/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/12/1999

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUILHERAND

Siret : 428 870 851 00030

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 8203961

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 20665154504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 20665154504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : ECB DECO

13 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
07100 ANNONAY

Téléphone : 04 75 33 60 42

Portable : 06 60 08 14 25

Site Internet : www.ecbdeco.fr

E-mail : ecbdeco@bbox.fr

Responsabilité légale :

BARBATO CHRISTOPHE CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	19/01/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2021
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.